

*Le budget—L'hon. M. Wilson*

ture du Pacifique. J'entamerai des entretiens avec les milieux bancaires et les provinces afin de poursuivre cet objectif.

[Traduction]

## Recherche et développement

Une deuxième priorité est l'investissement dans le savoir.

L'importance cruciale du savoir pour l'avenir du Canada nécessite un nouveau partenariat entre les secteurs privé et public. Le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan dans le soutien de la recherche universitaire et du développement d'un personnel hautement qualifié au Canada. L'une des formes prises par ce soutien est l'aide apportée au Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie, au Conseil de recherches médicales et au Conseil de recherches en sciences humaines. Le gouvernement propose de renforcer le financement de ces conseils en leur allouant \$300 millions de plus jusqu'à la fin de la décennie.

Nous sommes également disposés à accroître ce financement jusqu'à concurrence de 6 pour cent en fournissant une contribution égale à celle du secteur privé à ces conseils. Ces derniers pourraient ainsi recevoir \$700 millions de plus au cours des cinq prochaines années. Cependant, le partenariat établi entre les chercheurs du secteur privé et des milieux universitaires est tout aussi important que l'argent. Les communications seraient améliorées entre l'entreprise et l'université.

[Français]

Le Canada bénéficierait d'une application plus vigoureuse et mieux coordonnée du savoir scientifique aux besoins de notre industrie.

[Traduction]

## Formation et adaptation

Une croissance économique durable exige également un investissement dans la formation, pour permettre aux travailleurs de s'adapter aux réalités du monde moderne et d'exploiter les possibilités nouvelles.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>lle</sup> MacDonald) met en oeuvre la nouvelle stratégie de Planification de l'emploi en collaboration avec les provinces et l'industrie. Cette stratégie innovatrice combine la formation et la création d'emplois pour aider les travailleurs à s'adapter à un marché du travail en évolution rapide. Les programmes visent à créer les compétences voulues pour aider les jeunes à obtenir un premier emploi et les femmes à revenir sur le marché du travail. Le budget d'aujourd'hui affecte \$800 millions à la stratégie de Planification de l'emploi en 1987-88.

La situation des travailleurs âgés mérite une attention particulière. J'annonce une contribution fédérale de \$125 millions, sur quatre ans, pour le financement d'un nouveau programme d'adaptation destiné aux travailleurs âgés. Ce programme bénéficiera aux travailleurs âgés qui perdent leur emploi et n'ont pas de perspective immédiate de réembauche. Le ministre du Travail est à mettre au point cette initiative en collaboration avec les provinces et le secteur privé.

## La petite entreprise

La petite entreprise est la principale source d'emplois au Canada de nos jours. Ce gouvernement a fait beaucoup pour elle.

Dans mon premier budget, j'ai présenté un certain nombre de mesures pour inciter les particuliers et les caisses de retraite à investir dans les petites entreprises.

[Français]

J'ai offert des encouragements fiscaux à l'investissement dans des fonds de capital-risque des travailleurs. J'ai prolongé le programme d'obligations pour la petite entreprise et accru la valeur du crédit d'impôt remboursable aux petites entreprises qui font de la recherche-développement. J'ai instauré une généreuse exemption des gains en capital afin d'encourager l'esprit d'entreprise et de risques, en récompensant les investissements fructueux dans l'avenir du Canada. Nous maintenons cette aide.

[Traduction]

Plusieurs mesures, dans ce budget, renforcent notre appui à la petite entreprise. Plus précisément:

- Le taux d'imposition des petites entreprises sera ramené de 15 à 13 pour cent au 1<sup>er</sup> juillet 1987. Le taux d'imposition des bénéficiaires de fabrication des petites entreprises descendra de 10 à 8 pour cent.
- L'impôt de 12 1/2 pour cent sur les dividendes versés sera abrogé.
- Les règles fiscales sur les pertes déductibles au titre de placements d'entreprise seront élargies.

Dans le budget de mai, j'ai annoncé des mesures permettant aux caisses de retraite d'investir dans les petites entreprises. Un avant-projet de règlement a été rendu public en novembre dernier afin d'obtenir les observations des intéressés. Les règles définitives visant à mettre en oeuvre ces changements seront publiées sous peu et tiendront compte des nombreuses observations constructives formulées lors des consultations.

Le gouvernement propose également d'accroître de plus de 100 pour cent les prêts garantis prévus dans la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*. Cela portera le plafond des prêts à \$2.5 milliards et permettra aux petites entreprises d'avoir un accès amélioré au financement dont elles ont besoin pour se développer et créer des emplois.

## Le Programme Entreprise Atlantique

Comme je l'ai déjà indiqué, la conjoncture économique s'est sensiblement améliorée au Canada. Certaines régions du pays continuent néanmoins d'éprouver des difficultés économiques structurelles à long terme. C'est en particulier le cas de la région de l'Atlantique. Pour accroître le rythme de création d'emplois du secteur privé dans la région de l'Atlantique et la Gaspésie, j'annonce une importante initiative nouvelle, le Programme Entreprise Atlantique.

Dans le cadre de ce programme, les prêteurs du secteur privé seront incités à accorder des prêts pour le lancement ou l'expansion d'entreprises. Le gouvernement du Canada garantira une forte proportion de ces prêts, à concurrence de \$1 milliard. Le Programme Entreprise Atlantique permettra également d'obtenir un financement à meilleur marché, grâce à des bonifications de taux d'intérêt. Ce programme fournit un autre exemple de la façon dont le gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, peut utiliser ses ressources de manière plus judicieuse. En travaillant ensemble, nous pourrions produire une aide financière appréciable, qui permettra à la région de l'Atlantique de participer à la prospérité natio-